

**Comité parlementaire pour un Iran démocratique****Alors que l'Iran se lance dans 15 jours dans une présidentielle incertaine,  
à Paris, dans un appel solennel  
200 députés sortants**

**Dénoncent la "diplomatie des otages" de Téhéran, déclarent :**  
**"La résistance contre l'oppression est un droit naturel et imprescriptible" pour tout iranien  
et**

**Appellent à la désignation du Corps des Gardiens de la révolution islamique (CGRI)  
comme entité terroriste  
13 juin 2024**

A l'issue de la 16<sup>e</sup> législature de l'Assemblée nationale, le Comité Parlementaire pour un Iran Démocratique (CPID), qui réunit différentes sensibilités politiques, est honoré d'annoncer 200 signatures de membres de la Représentation nationale sortante pour sa déclaration intitulée « soutenir la liberté et la résistance en Iran pour la paix et la sécurité dans le monde ». Ce texte lancé lors du grand colloque du CPID le 30 janvier dernier à la salle Victor Hugo avait obtenu depuis un soutien significatif au sein de tous les groupes politiques et notamment les signatures 4 présidents de groupe.

La déclaration du CPID précise notamment que « l'embrasement du Proche-Orient représente une menace sérieuse pour la paix au Moyen-Orient et la sécurité en Europe et **le régime iranien, fournissant un soutien financier et militaire aux groupes affiliés, demeure la principale source de guerre et d'instabilité dans la région.** »

Face à l'entrave du régime iranien à toute activité pacifique en faveur du changement, les 200 députés signataire de l'appel insiste sur le droit à la résistance, en cette 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération : « En connaissance du fait que 750 personnes ont été tuées lors des manifestations de 2022/2023, **nous considérons la "résistance contre l'oppression" comme un "droit naturel et imprescriptible" pour tout citoyen iranien**, conformément à l'article 2 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (1789). **L'incarnation de ce droit en Iran se concrétise dans l'activité des unités de résistance à travers le pays contre le CGRI**, s'appuyant sur le message historique du général de Gaulle du 18 juin 1940 : "Quoi qu'il arrive, la flamme de la Résistance ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas." »

Les députés signataires soulignent la « tentative des dirigeants iraniens visant à étouffer une société en colère et à éclipser sa fragilité intérieure » par une augmentation importante du nombre des exécutions afin « prévenir de futurs soulèvements ».

Selon cette déclaration « **le système judiciaire iranien, sous le contrôle du Guide suprême, organise des procès fictifs contre l'opposition** pour faciliter l'exportation du terrorisme au-delà des frontières ». Les députés déclarent que le « **régime utilise également la "diplomatie des otages" pour faire pression sur les pays occidentaux** » et se disent « **profondément préoccupés des menaces de Téhéran à l'encontre des membres de l'OMPI**, opposition organisée basée à Achraf3 en Albanie, qui sont protégés par la Convention de Genève de 1951 (droit des réfugiés) et la Convention européenne des Droits de l'Homme. »

Rappelant, qu'en 2022, « lors de son soulèvement, le peuple iranien a rejeté toute forme de dictature monarchique ou théocratique, exigeant un changement de régime pour établir une République démocratique et laïque. », la déclaration du CPID **appelle « à la désignation du Corps des Gardiens de la révolution islamique (CGRI) comme entité terroriste principale, déstabilisant la Région ».**

**Malgré les campagnes de désinformations médiatiques** contre l'opposition principale de la dictature théocratique, les députés signataires affirment que « le peuple iranien mérite de bénéficier d'un système démocratique, de la liberté de réunion et de l'abolition de la peine de mort, de l'égalité des sexes et de la séparation de la religion et de l'État ; articles annoncés **dans le plan en dix points de Maryam Rajjavi, présidente élue du CNRI**. C'est ce plan qui a été soutenu en 2023 par plus de 3600 parlementaires à travers le monde, dont 296 en France. »

**RILHAC Cécile**, présidente du CPID, députée du Val d'Oise (Renaissance)  
**CHASSAIGNE André**, vice-président du CPID, député du Puy-de-Dôme (président du groupe GDR)  
**GOSSELIN Philippe**, vice-président du CPID, député de la Manche (Les Républicains)  
**SAULIGNAC Hervé**, vice-président du CPID, député de l'Ardèche (Socialistes et apparentés)  
**FAVENNEC Yannick**, vice-président du CPID, député de la Mayenne (LIOT)